



PRÉSIDENTIE FRANÇAISE
FRENCH PRESIDENCY

2019 MAI - NOVEMBRE
Conseil de l'Europe
Council of Europe

La Table ronde (13 juin 2019) Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au 21^{ème} siècle

Les ministres des États parties à la Convention culturelle européenne se sont réunis en avril 2015 et ont adopté la Déclaration de Namur pour acter leur volonté de défendre une approche commune et fédératrice de la gestion du patrimoine culturel. En février 2017, les Délégués des Ministres ont adopté la Recommandation aux États membres sur la Stratégie pour le patrimoine culturel en Europe au XXI^e siècle, dont le lancement officiel a eu lieu à Limassol (Chypre) en avril 2017.

Les responsables politiques, les parties prenantes et les citoyens sont invités à relever les défis présentés à Namur en appliquant les recommandations de la Stratégie. Les recommandations proposent diverses pistes pour agir en menant une démarche pluridisciplinaire et collaborative qui soit capable d'agir sur chacune des trois composantes de la stratégie (« composante sociale » : S – « composante Développement territorial et économique » : D - « composante Enrichissement des connaissances et de l'éducation » : K).

Chaque recommandation est accompagnée d'exemples de bonne pratique. A ce jour, plus d'une centaine de bonnes pratiques ont été envoyées et mises en ligne sur le site dédié à cette Stratégie 21.

Une publication regroupant une trentaine d'exemples particulièrement emblématiques a été préparée par le Conseil de l'Europe, en partenariat avec le ministère de la culture (Direction générale des patrimoines) afin d'illustrer et de valoriser cette approche innovante et intégrée pour le patrimoine culturel en Europe au 21^{ème} siècle.

Un événement de lancement de cette publication se tiendra au Conseil de l'Europe à Strasbourg le 13 juin 2019, en présence des membres du Comité Directeur pour la Culture, le Patrimoine et le Paysage (CDCPP) et de personnalités européennes du monde du patrimoine :

17h00 – Mme Snežana SAMARDZIC-MARKOVIC, Directrice générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe

17h15 – M. MATTEI, Ambassadeur de France auprès du Conseil de l'Europe, dans le cadre de la présidence française du Conseil de l'Europe (mai-novembre 2019)

17h30 – Mme Giuliana DE FRANCESCO, Présidente du Comité Directeur de la culture, du patrimoine et du paysage

17h40 – Présentation d'exemples de bonnes pratiques et table ronde, animée par Mme Sneška QUAEDVLIEG – MIHAILOVIĆ, Secrétaire Générale, EUROPA NOSTRA, autour du rôle précurseur du Conseil de l'Europe dans les domaines du patrimoine :

- **Mme Wanda DIEBOLT**, Présidente de Bibracte
- **Mme Marie-Georges PAGEL-BROUSSE**, Présidente de l'Union REMPART
- **M. Oliver MARTIN**, Chef de l'Office fédéral de la culture, Suisse
- **Mme Anita BERGENSTRÄHLE-LIND**, Baltic Region Heritage Committee
- **Mme Jelka PIRKOVIC**, Présidente de l'Association HEREIN AISBL

18h10 – Mot de conclusion: M. Bruno FAVEL, Chef du Département des affaires européennes et internationales, Direction générale des patrimoines

18:15 – Réception



Round table (13 June 2019)
European Heritage Strategy for the 21st Century



The ministers of the States Parties to the European Cultural Convention met in April 2015 and adopted the Namur Declaration to express their determination to defend a common and unifying approach to the management of cultural heritage. In February 2017, the Ministers' Deputies adopted the CM/Rec(2017)1 Recommendation to Member States on the European Heritage Strategy for the 21st Century, which was officially launched in Limassol (Cyprus) in April 2017.

Policy makers, stakeholders and citizens are invited to address the challenges presented in Namur by implementing the recommendations of the Strategy. The recommendations propose various ways to address the challenges by adopting a multidisciplinary and collaborative approach that is capable of acting on each of the three components of the strategy. Each recommendation is accompanied by examples of good practices. Now, more than a hundred good practices have been sent and posted on the website dedicated to Strategy 21.

A publication containing about thirty “golden practices” has been prepared by the Council of Europe, in partnership with the Ministry of Culture (General Direction for Heritage) in order to illustrate and promote this Strategy for Cultural Heritage in Europe in the 21st century.

A launch event for this publication will be organised at the Council of Europe in Strasbourg on 13 June 2019, in the presence of the members of the Steering Committee for Culture, Heritage and Landscape (CDCPP) and European personalities from the world of heritage:

17h00 – Mrs Snežana SAMARDZIC-MARKOVIC, Director General of Democracy, Council of Europe

17h15 – Mr. MATTEI, Ambassador of France to the Council of Europe, in the context of the French Presidency of the Council of Europe (May-November 2019)

17h30 – Mrs Giuliana DE FRANCESCO, Chair of the Steering Committee for Culture, Heritage and Landscape

17h40 – Round table, moderated by Mrs Sneška QUAEDVLIEG – MIHAILOVIĆ, Secretary General, EUROPA NOSTRA

- **Mrs Wanda DIEBOLT**, President of Bibracte
- **Mrs Marie-Georges PAGEL-BROUSSE**, Présidente de l'Union REMPART
- **M. Oliver MARTIN**, Chef de l'Office fédéral de la culture, Suisse
- **Mme Anita BERGENSTRÅHLE-LIND**, Baltic Region Heritage Committee
- **Mme Jelka PIRKOVIC**, Présidente de l'Association HEREIN AISBL

18h10 – Concluding remarks: Mr. Bruno FAVEL, Head of the Department of European and International Affairs, General Direction for Heritage

18h15 – Reception